

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 juin 2022

Présents : Laurence Castelnau, Claude Conquet, Jocelyne Cournède, Olivier Frayssinet, Catherine Lacaze, Agnès Lérís, Michel Marot, Nathalie Ricard, Olivier Vialette.

Excusés : Jérôme Pouzergues, Arnaud Tailfer.

Secrétaire de séance: Agnès Lérís.

Ordre du jour.

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2022 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Décisions par délégation.

Augmentation du loyer du logement n°1 au presbytère : 375,68 € à 385,00 € à compter du 01/07/2022.

Demande fonds de concours changement menuiseries.

Les travaux de changement des menuiseries du presbytère ont été effectués par l'entreprise Menuiseries 46. Montant total H.T 9 437,19 €. La mairie a la possibilité de demander un fonds de concours à la Communauté des Communes soit une aide financière représentant 50 % du montant des travaux à hauteur de 4 718,59 €.

Plan de financement accepté par le Conseil Municipal. Mme le maire va donc faire la demande.

Délibération sur le choix de la publicité des actes.

A compter du 01/07/2022 la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales. Par dérogation, les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique sur le site internet, en délibérant expressément sur ce choix. A défaut de délibération au 1^{er} juillet 2022, les actes seront obligatoirement publiés par voie électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, la maire propose au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes : par affichage (à la Mairie). Le Conseil Municipal a délibéré pour le maintien de l'affichage.

Informations diverses.

* SPANC : Michel Marot a résumé le rapport annuel (exercice 2021) sur le prix et la qualité du service. Pour rappel ce service est géré par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne. Ce document a été envoyé à tous les élus et il est consultable en mairie.

* Travaux voiries communales :

- **Goudronnage** : il sera réalisé dans le courant de l'été : Chemin du Mas d'Albenque, Route de la Pouzeraque, Chemin du Lac du Mas de Vers, Chemin du Pech de Raynal.

- **Elagage** : il se fera entre les mois de Septembre 2022 et Avril 2023 – prévoir une ligne budgétaire chaque année –

- **Débroussaillage chemins communaux desservant des habitations** : Mme le Maire rappelle que suite à l'absence de Michel Deilhaes, Patrick Molina a accepté de travailler pour la commune environ 1 jour par semaine. A cette période de l'année, les travaux

de tontes et de débroussaillages sont importants, afin de maintenir un entretien régulier des chemins communaux desservant en priorité les habitations, Mme le Maire propose de faire appel à Quercy Contact. Le Conseil Municipal donne son accord.

* Travaux voiries communautaires :

- **Fauchage** : il sera effectué du 24 au 27 juin par l'entreprise Gonzales

- **Goudronnage** : il sera réalisé dans le courant de l'été uniquement sur les voies classées en catégorie P1 soit une partie de la Route des Peupliers (cette route est très étroite et dangereuse en cas de croisement une réflexion sera menée avec la CCPLL pour l'interdire au + de 3.5 T)

- **Point à temps** : il sera fait sur les parties les plus abimées de la route des Fournets.

- **Elagage** : il se fera entre le mois de Septembre 2022 et le mois d'Avril 2023.

* Incident au lieu-dit « le Roucal » : Une entreprise a fait dévier ses camions par cette route pour alimenter son chantier à Aujols. Un camion a provoqué un éboulement sur 3 mètres : l'entreprise a été contactée et à ce jour pas de réponse. (Cette route est très étroite et dangereuse en cas de croisement une réflexion sera menée pour l'interdire au + de 3.5 T).

* Panneaux de signalisation : Réception des panneaux : 4 déviations et 2 routes barrées.

* Conseil Départemental : En attente de l'analyse de vitesse demandée dans le Bourg (Michel Marot va les relancer). Information du Département : Reprofilage de la D26 (sous la route de Beuzac).

* Devis mise aux normes électricité de l'église : 2 entreprises ont été sollicitées : 1 devis reçu à ce jour. En attente du second devis.

* Cimetière : aménagement du jardin des souvenirs : en attente d'un devis.

* PARC : Le Parc est à la recherche de projets de construction ou réhabilitation de bâtiments publics, sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale qui pourraient servir de lieux d'expérimentation et de démonstration pour réaliser soit une toiture en lauzes, soit une isolation en en laine du causse et/ou en chanvre local. Claude Conquet a rencontré Jean-François Hessel du Parc pour lui présenter les 3 projets :

* Abri corbillard : pas d'aide du Parc pour refaire la charpente car toit non couvert de lauze.

* Puits du Combal : le dossier peut être présenté au PARC

* Isolation mairie : Idem mais avant toute démarche un Diagnostic de performance énergétique doit être fait. Claude Conquet va contacter Socobois.

* Elections législatives 2^{ème} tour : Validation du tableau des permanences pour le dimanche 19 juin

* Demande de sens unique au Mas de Batié : réunion à programmer en septembre avec les riverains concernés.

* Intramuros : la Communauté de Communes a souscrit un abonnement pour ses communes membres. Ce site permet d'informer, d'alerter et de faire participer les habitants à la vie locale, aux évènements qui se déroulent sur leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques. Modalités d'accès à venir.

* Environnement : Le Syded lance une opération de Collecte solidaire des téléphones portables. Le kit de collecte sera à la disposition des habitants à la mairie début juillet.

Questions diverses.

Néant.

La séance est levée à 23h.